



CR Réunion - Commission Aménagement Urbanisme et Déplacements (AUD)

Mandature 2020-2026

Lieu de la réunion : **Salle du Conseil – Mairie d’Auzerville-Tolosane**

Date : **13/10/2022**

	Participants présents	Elu(e)	Courriel
1	BONNES Gilbert	X	bonnes.gilbert@wanadoo.fr
2	BOULANGER Jean-Claude		jean.claude.boulangier@orange.fr
3	DEBEAURRAIN Guillaume	X	
4	FRONTIN Paul		
5	GIULIANI Maurice		
6	HADJ ABDERRAHMANE Afaf	X	afaf.hadjabderrahmane@gmail.com
7	KIENY Christelle	X	chriskieny@yahoo.fr
8	LAGARDE Dominique	X	
9	MEROC		
10	PAC Marie-François		
11	PRADAL Alain		
12	PRADAL Régine		
13	RENALIER Jean		
14	REUNET Nicole		
15	ROYNETTE Alain		alain.roynette@wanadoo.fr
16	SFEIR Arnault		
17	SIESLING Flore		flore.siesling@gmail.com

Ordre du jour :

- Présentation du « lotissement du château »
- Programme d’aménagement d’Argento
- Propriété Laroche
- ZAC Pont de Bois
- Questions / Communications diverses



COMPTE-RENDU

Présentation de l'ordre du jour

I. PRESENTATION DU « LOTISSEMENT DU CHATEAU »

Prise de parole du représentant de la maîtrise d'ouvrage, NOVA CITY pour présentation du projet.

Le projet se situe Chemin de Saint-Jean, et projette la construction de 4 bâtiments de logements collectifs ainsi que la réalisation de maisons, comme suit :

- Bâtiment A comportant **15 logements** (7T2 et 8T3),
- Bâtiment B comportant **12 logements** (3T2, 7T3 et 2T4),
- Bâtiment C comportant **4 logements** (4T3),
- Bâtiment D comportant **4 logements** (4T3),
- **25 villas** réparties en 23 T4 et 2 T5.

Le projet totalise **une surface de plancher de 4 400 m² pour 60 logements.**

Il est prévu **153 places** pour les voitures, dont 25 en garages.

- Assiette foncière du projet : 16 364 m²
- Emprise au sol du projet : 3 080 m²

Le bois représenté sur le projet sera planté avec des essences locales.

Remarques faites par les membres de la commission :

- ➔ Une piste cyclable sera-t-elle aménagée sur Chemin de ronde ? Non pas d'aménagement particulier prévu, cohabitation piétons/vélos sur une largeur de 4m.
- ➔ Peut-on prévoir de planter des noyers dans le bois ? Réponse du promoteur : oui
- ➔ Peut-on revoir l'appellation du lotissement pour éviter la confusion avec d'autres projets sur la commune ? Réponse de la ville + promoteur : OK pour « **Lotissement Les allées Marly** »

II. PROGRAMME D'AMENAGEMENT D'ARGENTO

1. Travaux

Cf. photos d'avancement du chantier sur la présentation.

Les trottoirs sont en cours de réalisation.

L'accès aux entreprises devrait être possible dès fin d'année 2022.

2. Etat de la commercialisation des lots individuels

A ce jour, nous comptabilisons :

- 4 lots vendus
- 10 lots réservés
- 1 disponible

3. Permis de construire

A ce jour, les permis de construire pour les logements collectifs (ML1/ML3/ML4/ML5) ont tous été accordés.

Concernant les lots individuels **10 permis de construire déposés** dont 2 accordés

4. Aménagement de l'impasse Goudouli

A stade le plan d'aménagement est celui-joint dans la présentation.



III. PROPRIETE LAROCHE

Dans le cadre du PAT, le Sicoval poursuit son objectif de développer des projets agricoles durables.

Un appel à candidatures a été lancé à travers l'Appel à Manifestation d'Intérêt, afin de mettre en relation porteurs de projet et le Sicoval + SAFER.

Les candidatures doivent être adressés avant le 15/12/2022.

Une réponse sera apportée aux porteurs de projets au 31/01/2023.

Selon la maturité des dossiers présentés, l'appel à projets pourrait être rallongé d'un an pour arriver à des propositions abouties (ce qui impliquerait à une année de portage supplémentaire).

IV. ZAC PONT DE BOIS

Le Sicoval cède la ZAC du Pont de Bois à la commune, cela implique la cession des infrastructures, voiries, réseaux, éclairage, le Bois Joli etc. L'emprise de la cession permettra de récupérer entre autres la parcelle du City Stade ainsi que celle sous le parking relai.

Le Sicoval conserve toutefois la compétence économique (zone allant du Grand Vatel à la distillerie en cours de construction).

Cela implique l'entretien de la ZAC (espaces verts entre autres).

DIVERS :

- Lancement de l'élaboration du **Plan du paysage** par le Sicoval. Les citoyens intéressés et souhaitant prendre part au travail de concertation et de réflexion sont amenés à se manifester auprès du sicoval en envoyant un mail à plan-paysage@sicoval.fr

DATE PROCHAINE COMMISSION : sera communiquée par mail

Auteur(e) : AHA

